



AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04/DRAI/BK/BH/2021
"séance public"

Le Mardi 09 Novembre 2021 à 10:00 , il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le délégué régional des affaires islamiques de la région de BENI MELLAL KHENIFRA sis à boulevard Taif N° 73 – quartier administratif - BENI MELLAL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **TRAVAUX DE REFECTION ET DE REHABILITATION DE TROIS (03) MOSQUEES DANS LA REGION BENI MELLAL-KHENIFRA :**

-TARIK IBNO ZYAD Ville de KHENIFRA.

-ALKABIR OUAOUMANA Commune ouaoumana, province de KHENIFRA.

-OULAD HADOU Commune Boujniba, province de K HOURIBGA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de construction et d'équipement de la délégation régionale des affaires islamiques de la région BENI MELLAL KHENIFRA sise à boulevard Taif N° 73 – quartier administratif - BENI MELLAL , il peut également être téléchargé à partir du portail du ministère des habous et des affaires islamiques : www.habous.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **40 000.00 DHS** (Quarante mille dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 42,44 et 46 de l'arrêté n°258.13 du 06 Dou al Qiida 1434 (13 Septembre 2013) fixant le Système des marchés de Travaux de Fourniture et de Service que Conclut l'administration des Habous au nom des Habous Générales.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leur plis dans le bureau d'ordre de la délégation régionale des affaires islamiques de la région de BENI MELLAL KHENIFRA, Boulevard Taif-N°73- Quartier administratif- Beni Mellal.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 08 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent délivrer une attestation ou copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises de constructions et travaux publics.

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale, et les qualifications exigées :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A5	4